

## 12 Sports

Kick-boxing/Fégakick/Six mois après la suspension du processus électoral  
**Statu quo !**

F-K-O.M

Libreville/Gabon

Depuis janvier dernier, la Fédération gabonaise de kick-boxing (Fégakick) est léthargique, en raison des problèmes qui prévalent à la tête de cette entité.

Alors que l'élection d'un nouveau bureau était déjà lancée, avec la convocation des différents délégués en janvier dernier, les choses ne sont jamais allées à leur terme. Le 10 février, le président sortant, Eric Richard Ella Bekale, a été éconduit de cette élection par la direction générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI).

En effet, selon les conclusions de l'enquête de mo-

ralité, M. Ella Bekale a été disqualifié. Des doutes ayant été émis sur ses origines et certaines de ses activités.

Considérant les conclusions de l'enquête "diffamatoires et partielles", le concerné, qui était candidat à sa propre succession, a intenté un recours le 20 février auprès de la Commission d'homologation des candidatures dirigée par le conseiller juridique du ministère des Sports, Sylvestre Ondo Ebiaghe.

« J'ai demandé une contre-enquête, car le rapport de la DGDI est mensonger. Il ne repose sur aucun fait. Je suis serein et j'attends la réponse à cette requête », indique Eric Richard Ella Bekale.



Eric-Richard Ella Bekale, président sortant de la fédération gabonaise de kick-boxing se dit confiant.

## Trois questions au conseiller juridique du ministère de la Jeunesse et des Sports... ...Sylvestre Ondo Ebiaghe : "La Fégakick pourrait être suspendue dès la fin du mois de juin"

Propos recueillis par F-K-O.M

Libreville/Gabon

Le conseiller juridique du ministère des Sports est revenu sur la situation qui prévaut, depuis janvier dernier, à la Fédération gabonaise de kick-boxing (Fégakick). L'élection du bureau fédéral n'étant pas allée à son terme pour diverses raisons, M. Ondo Ebiaghe demande au secrétaire général, et président par intérim, d'organiser l'élection du bureau fédéral pour ce mois de juin. Au risque d'être suspendue définitivement.

**l'union.** Selon la note circulaire du 21 avril 2017 faisant état de la situation des fédérations, la Fédération gabonaise de kick-boxing (Fégakick) devait boucler son processus électoral depuis mai 2017. Un mois après, où en sommes-nous ?

**Sylvestre ONDO ABIAGHE :** "Une fois que le ministère a donné les conditions d'une élection et les dates y relatives, l'organisation ne dépend plus de la tutelle. Pour le cas de la Fédération gabonaise de kick-boxing (Fégakick), c'est au secrétaire général qui assure également l'intérim du président fédéral de programmer le processus électoral en adressant une correspondance au ministère des Sports et transmettre les dossiers des candidats qui postulent à cette élection. Mais, nous avons l'impression que le secrétaire général attend que Eric Richard Ella Bekale revienne pour lui remettre les rênes de cette instance. Pour le moment, c'est lui qui gère la fédération, bien qu'il soit un peu frileux. Il pense peut-être que s'il commence à engager certaines choses, cela pourrait être considéré comme une trahison pour le président sortant. Ce qui n'est pas le cas. C'est le fait de la continuité de l'administration. Si cela perdure, cette fédération sera définitivement suspendue à la fin de ce mois de juin. Pour non respect des délais, car on ne peut pas l'attendre éternellement."

L'enquête de moralité réalisée par les services de la direction générale de la Documentation et de l'Immigration



Sylvestre Ebiaghe, conseiller juridique du ministre des Sports.

(DGDI), en janvier dernier, disqualifiait le président sortant, Eric Richard Ella Bekale, à se représenter. Se sentant lésé et diffamé, ce dernier a intenté un recours auprès de la commission d'homologation des candidatures dont vous êtes le président. Où en est cette requête ?

- Ce n'est pas le ministère des Sports qui réalise les enquêtes de moralité. Ce sont les services compétents. M. Ella Bekale a saisi le ministère et nous avons, de notre côté, saisi les services compétents. La première enquête a été menée par les services de la Contre-ingérence. La seconde ne pouvant plus être menée par ces services, nous nous sommes adressés à un autre service afin qu'il y ait une contre-expertise. Nous avons saisi ce service dans les délais et nous attendons toujours le retour. Si les informations fournies par le concerné sont vraies, je pense qu'ils changeront de décision en lui donnant un avis favorable cette fois-ci. Mais nous attendons que le résultat de la contre-enquête soit connu.

Il se dit que lesdites enquêtes réalisées à la demande du ministère des Sports seraient orientées, dans le but de disqualifier certains anciens présidents fédéraux. Est-ce vrai ?

- Non, pas du tout. Ceux qui le disent prennent les services en question pour des factotums. Les services de la Contre-ingérence, notamment, sont des départements qui font

leur travail de manière indépendante et ne reçoivent aucun ordre venant du ministère de la Jeunesse et des Sports. Encore moins du secrétariat général ou d'un conseiller ju-

ridique. Tout est fait de manière neutre et en toute impartialité. Le ministère n'intervient ni de près, ni de loin dans ce type de dossier.

**IN MEMORIUM**

**NZE EKOMIE Jean Félix**  
Il y a 15 ans ce samedi 24 juin 2017  
**Aussi Pensées Pieuses**

**Messe pour le repos de leurs âmes à l'Eglise  
Notre Dame de la Miséricorde d'Alibadeng**  
ce samedi 24 juin 2017 à 17h30mn  
suivi d'un cocktail dinatoire au domicile de feu NZE EKOMIE  
Jean Félix, derrière le Camp De GAULLE.